

Lyon, le 8 décembre 2025

Page 1 / 2

La Région renforce la sécurité des commerçants de proximité et donne 200 boutons d'alerte aux buralistes

Ce lundi 8 décembre à l'Hôtel de Région de Lyon, Fabrice PANNEKOUCKE, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, a remis les 200 premiers boutons d'alerte à titre gracieux aux buralistes de la région. Face à la hausse des actes de délinquance liés au trafic illégal de tabac, cette initiative vise à renforcer la sécurité des commerçants de proximité, confrontés quotidiennement à des situations d'insécurité. D'autres boutons seront distribués en début d'année, afin que chaque buraliste bénéficie du dispositif.

Premier réseau de commerce de proximité, **Auvergne-Rhône-Alpes, compte 2 671 buralistes, dont 45 % en milieu rural.** À l'échelle nationale, ce sont près de 22 800 buralistes qui accueillent chaque jour, près de 10 millions de clients.

Particulièrement préoccupée par l'ampleur du trafic illégal de tabac, la profession est aujourd'hui victime de la contrebande qui gangrène nos villes. Dans plusieurs départements du territoire, dont le Rhône et la Loire, une part importante de la consommation échappe au réseau officiel et certaines zones, notamment Lyon, sont devenues de véritables plaques tournantes, alimentant d'autres régions du pays.

La contrebande encourage le trafic, nourrit l'insécurité et les braquages, comme celui survenu dans un tabac-presse de Montluçon fin novembre, ou bien à Lyon en septembre, chez un buraliste du quartier de Confluence.

Face à cette recrudescence d'actes malveillants et en réponse aux préoccupations de la profession concernant l'insécurité, **la Région fait le choix de distribuer gratuitement 200 premiers boutons d'alerte aux buralistes d'Auvergne-Rhône-Alpes accompagnés d'une signalétique de dissuasion.** L'objectif est de leur permettre de signaler rapidement toute situation d'urgence et de renforcer leur sécurité.





Lyon, le 8 décembre 2025

Page 2 / 2

Boutons d'alerte : comment ça marche ?

Ces petits mécanismes permettent d'envoyer un SMS géolocalisé à 5 proches simultanément, d'enregistrer les bruits et de détecter les chutes. Ils ont le grand avantage de pouvoir être portés de manière très peu visible et de permettre aux commerçants de nouer un lien avec l'extérieur en toute discrétion.

Leur capacité d'enregistrement et de détection des chutes permet d'**obtenir des éléments matériels lors de procédures judiciaires**. **L'entreprise Monsherif, qui conçoit ces appareils, les produit et fabrique dans la région** à Marcilly-d'Azergues.

Avec plus de 2 000 boutons d'alerte déjà distribués par la Région (aux associations accompagnant les femmes victimes de violences, aux établissements scolaires juifs...) ce dispositif a largement fait ses preuves auprès de nombreux publics.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes est plus que jamais aux côtés des buralistes, véritables moteurs de nos communes. Pour rappel, **en soutien à l'économie et à la vitalité de nos territoires**, ce sont plus de **500 buralistes qui ont déjà été aidés par la collectivité depuis 2017 pour un montant total de 660 k€** (aide à la création d'entreprise ; apport de garanties devant les établissements bancaires ; aide à l'équipement post-covid ; aide aux réparations durant les émeutes de l'été 2023).

« Dans la situation que connaissent nos territoires, la Région assume de donner la priorité à la sécurité. Cette pression qui pèse sur les buralistes rend nécessaire un soutien concret et immédiat. Il s'agit de leur offrir des moyens de protection adaptés, tels que les boutons d'alerte, afin qu'ils puissent signaler rapidement toute situation d'urgence et se défendre face à des actes de délinquance. Au-delà de la sécurité de chaque commerçant, cette démarche vise également à préserver le rôle essentiel des buralistes comme commerces de proximité, points de contact quotidiens dans nos villes et maillons indispensables du tissu économique et social régional », Fabrice PANNEKOUCKE, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

